

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 4 avril 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusés représentés : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON) et Mme MONTAUZER MERDY Nelly (pouvoir donné à M. Thierry AIMÉ).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : **Examen et vote du compte de gestion de l'exercice 2017
Budget annexe Assainissement collectif – GUICHE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion établi par Monsieur FRAN CZAK, Trésorier, retrace les dépenses et recettes de l'exercice. Il comporte également une balance générale et un bilan comptable.

Il précise que le compte de gestion est soumis au vote du Conseil Municipal, afin de constater sa stricte concordance avec le compte administratif, qui lui-même fera l'objet d'un vote ultérieur.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

VOTE à l'unanimité, le compte de gestion 2017, après examen des opérations retracées.

Fait et délibéré à GUICHE, le 11 avril 2018

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le -2 MAI 2018
Affiché le 17 AVR. 2018